

Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse

CAHIER THEMATIQUE

Expérimentations en faveur des « jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance et la protection judiciaire de la jeunesse, et des jeunes sous main de justice »

Juin 2011

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse (FEJ): Renouveler la politique en faveur des jeunes par l'expérimentation

Le FEJ, c'est quoi ?

Un « laboratoire de politiques publiques » qui parie sur l'intelligence des expériences de terrain, en les évaluant de manière scientifique pour apporter la preuve de leur efficacité.

Pourquoi ?

Pour répondre à l'urgence d'une politique cohérente et concertée en faveur des jeunes de moins de 25 ans, sur la base des recommandations du livre vert « reconnaître la valeur de la jeunesse » (été 2009).

> Pour apporter la preuve de la réussite d'un nouveau programme avant son éventuelle généralisation.

Comment ?

- > Par le biais d'appels à projets thématiques lancés à toute structure publique ou privée désireuse de proposer une action innovante ou de réformer des dispositifs existants pour les rendre plus efficaces.

*Une structure porteuse de projet + une équipe d'évaluateurs = des expérimentateurs
Une idée innovante opérationnelle + un protocole d'évaluation = une expérimentation*

Qui propose et met en œuvre les projets innovants ?

> Des collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux, communes), des associations, des missions locales, des administrations, des universités...

Qui évalue les expérimentations ?

> Des centres de recherche, des équipes universitaires, des cabinets privés.

Qui anime le fonds ?

> **Un conseil de gestion** présidé par le ministre en charge de la jeunesse, auquel participent les administrations concernées et les partenaires privés impliqués dans la démarche : la fondation TOTAL et l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM). Il définit les thématiques prioritaires et décide de l'allocation des fonds.

> **Un conseil scientifique** présidé par Marc Gurgand. Il définit les modalités d'évaluation des différents programmes thématiques et émet des recommandations méthodologiques concernant les dispositifs expérimentés et leur évaluation. Il apporte également son expertise à la capitalisation des enseignements tirés des expérimentations.

> **Une équipe d'animation et de gestion** au sein de la Direction de la Jeunesse de l'Education Populaire et de la Vie Associative. Elle élabore les appels à projets, prépare leur sélection et assure le suivi des expérimentations retenues au niveau national. Elle anime le réseau des coordinateurs régionaux du fonds (voir liste à la fin du livret) et prépare les conditions de généralisation par la capitalisation des résultats.

> **Des jurys composés d'experts**, d'acteurs de terrain et de scientifiques : ils rendent un avis sur les projets déposés.

En quelques chiffres...

Le fonds est doté de près de 250 millions d'euros : 190 millions de subventions de l'Etat (crédits de la jeunesse et du Plan de relance) et 55 millions provenant de partenaires privés (50 millions de la Fondation Total, 3 millions de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie – UIMM et 2 millions provenant d'entreprises ultra-marines).

A ce jour :

- > 9 appels à projets lancés comportant 32 programmes thématiques
- > Plus de 1500 projets déposés
- > Près de 370 expérimentations sélectionnées au 1/01/2011

Retrouvez toutes les expérimentations jeunesse sur www.experimentationsociale.fr

N° de projet	Porteurs de projets	Evaluateurs	N° de table
AP1_008	ADSEA28	Cabinet ORATIO Etudes et Conseil	1
AP1_011	L'Etoile- Mission locale de Vitry-le-François	COPAS	2
AP1_041	Mission locale des Ulis	CREDOC	3
AP1_067	Association Entrepreneurs et Développements	CREDOC	4
AP1_077	Mission locale du Velay	LERFAS	5
AP1_117	Résados	CRIP	6
AP1_145	Mission locale du Pays Basque	CIRAP ENAP ETCHARRY	7
AP1_158	Conseil Général du Val de Marne	LERFAS	8
AP1_187	Mission locale de Bièvre	PLURICITE	9
AP1_188	Mission locale de Rennes/Mission locale du Pays de Brest	COPAS	10
AP1_307	Mission locale de Moulins	LERFAS	11
AP1_348	GIP Mission locale de l'agglomération de Mancelle	CREDOC	12
AP1_444	Association Don Bosco	CATALYS Conseil	13
AP1_457	Mission locale de Toulouse/Mission locale de Haute Garonne	CREDOC	14
APDIIESES_04	Conseil Général du Val d'Oise	CREAHI	15

Développer l'accompagnement socio-éducatif en direction des 21/25 ans (AP 1-08)

Présentation synthétique du dispositif

- Elargir l'aide concernant les Jeunes Majeurs aux Jeunes âgés de 21/25 ans.
- Maintenir, lorsque nécessaire, la dynamique de construction de projet, de parcours et ce bien que le jeune soit âgé de plus de 21 ans et quel que soit le prescripteur (ASE, PJJ, Mission Locale, CCAS...).
- Accompagner, guider et coordonner les dispositifs de droits communs, anticiper les différents passages pour EVITER LES RISQUES DE RUPTURES.

Point sur l'avancement du projet

- 62 jeunes de 21 à 25 ans accueillis.

Ce qui ressort du travail mené avec eux :

- L'accès au logement est considéré par eux comme un levier important d'autonomie et d'indépendance, plus que le travail.
- Nous avons réinterrogé notre pratique et il s'avère que nous devons être plus précis dans les objectifs opérationnels que nous leur fixons et par moment, même être davantage directifs, afin de les remettre en mouvement, leur seule volonté ne suffit.
- Le plus gros du travail est d'aider les jeunes à se resituer dans leur environnement et à changer de regard sur eux-mêmes.

- Ce que l'on a appris de l'évaluation

- Les facteurs favorisant un processus vertueux d'insertion :
- Le dispositif PAEJ et un accompagnement concret, particulièrement l'aide au logement
- Un lien de confiance entre les jeunes et les accompagnants reposant sur l'empathie et la rigueur de ces derniers.
- Une organisation de l'accompagnement contenant et exigeante (compétences des intervenants, positionnement du dispositif PAEJ, compréhension et évaluation de la situation des jeunes, définition d'objectifs réalistes, souplesse et réactivité de l'intervention au regard de l'évolution de la situation et des comportements des jeunes)
- Résultats préliminaires au 30/06/11 et résultats finaux en décembre 2011.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
Structure : ADSEA 28, Service Aide et Dialogue, Pôle Jeunes Majeurs. Contact : Solange Mignon Téléphone : Email :	Structure : ORATIO Etudes et conseils Contact : Nicole Mazzella Téléphone :	Public visé : Jeunes de 21/25 ans Territoire : Département Eure et Loir Parties prenantes : Mission locale, foyer de jeunes travailleurs, foyer d'accueil d'urgence, Cohésion sociale.

A.E.P.P.I. « Accompagnement pour l'Elaboration d'un Projet Professionnel Individualisé » (AP1-11)

Présentation synthétique du dispositif

- Public cible : prioritairement des jeunes sous main de justice ou ayant des problèmes de justice.
- Mixité du public jeunes/adultes.
- Action d'accompagnement pour lutter contre les problèmes de délinquance ;
- Dispositif permettant de favoriser les temps de socialisation et de mobilisation ;
- Construire un projet de vie à la fois social et professionnel ;
- Un chantier de formation sert de support et de levier de mobilisation via une mise en situation réelle de travail avec un encadrement à double entrée : citoyenneté et découverte des métiers.

Point sur l'avancement du projet

- L'action se construit en lien étroit et en amont avec des entreprises partenaires qui permettent de préserver la trilogie « centre, chantier, entreprise ».
- Le projet s'organise, prend son essor et se pérennise autour de l'engagement et de la contractualisation avec les collectivités locales du territoire.
- dispositif sous la forme d'entrées et sorties permanentes. Les partenaires prescripteurs doivent repérer et orienter leur public de manière continue
- Outre les comités de suivi, les partenaires doivent être réactifs quant aux situations des jeunes pendant le temps de formation (problématiques sociales, de santé...).

Point sur l'évaluation du projet

- En cours

Porteur du projet	Evalueur	Divers
Structure : MISSION LOCALE Contact : Mokhtar BOUGHARI Téléphone : Email :	Structure : COPAS Contact : Saïd BECHROURI Téléphone : Email :	Public visé : Jeunes de 16 à moins de 26 ans et adultes présentant des difficultés d'insertion professionnelle et/ou sous main de justice ou ayant eu des problèmes avec la justice. Territoire : Pays Vitryat

« Réussir Sa Sortie : R2S » (AP1-41)

Présentation synthétique du dispositif

L'objectif de dispositif expérimental est de favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation et de lutter contre la récidive de jeunes par leur prise en charge globale, quotidienne et pluridisciplinaire.

Projet proposant une prise en charge de 6 mois qui commence dès la détention et qui se poursuit à l'extérieur, il s'agit d'éviter la scission « dedans/dehors ». C'est un programme « sur mesure » alliant dynamique de groupe et prise en charge individuelle.

Point sur l'avancement du projet

- L'équipe pluridisciplinaire de R2S est composée de professionnels de justice et de l'insertion professionnelle et cela en est le point fort. Il n'est clairement pas évident de travailler tous ensemble, le calendrier judiciaire et les contraintes qui s'en dégagent ne correspondent pas forcément aux contraintes du marché de l'emploi et de la vie extérieure. Cependant, tout le monde s'accordera à dire que l'énergie déployée est importante et elle semble s'amoinrir car les différents professionnels arrivent à trouver un langage commun, bien que la justice présuppose d'une idée d'obligation et la mission locale travaille à partir de libre adhésion, ils ont un même objectif.

- Au 15/02/11, fin de l'action, le dispositif expérimental R2S semble avoir contribué à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes détenus. L'accession à une solution d'insertion, pour 80% d'entre eux, est probablement le facteur qui a permis de diminuer le risque de récidive qui est passé à seulement 15%.

Point sur l'évaluation du projet

- L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'impact du dispositif sur l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes bénéficiaires.
- L'évaluation repose sur une analyse quantitative (interrogation de jeunes et suivi d'un tableau de bord) complétée par une interrogation qualitative des acteurs et de leurs partenaires. L'observation d'une partie des réunions de groupe avec les jeunes dans et hors détention est également prévue. La 1^{ère} phase qualitative a été réalisée en 2010 et la 2^{de} se déroulera en juin 2011. Les deux 1^{ères} vagues d'enquête sont achevées tandis que la 3^{ème} interrogation est en cours.
- Des premiers résultats ont été communiqués en janvier 2011 à l'issue de la 1^{ère} vague d'analyse quantitative.
- La remise du rapport final interviendra en mars 2012 afin de tenir compte des 3 mois de délai à l'issue de l'expérimentation.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
Structure : Mission Locale des Ulis Contact : Albert LAGREE Téléphone : Email :	Structure : CREDOC Contact : Isa Aldeghi Téléphone : Email :	Public visé : 72 jeunes essonniers, âgés de 18 à 25 ans, condamnés, incarcérés à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis. Territoire : Essonne

A.P.RE.S. « Jeunes » (AP 1- 67)

Présentation synthétique du dispositif

- Accueillir des jeunes de 18-25 ans révolus placés sous main de justice sur des sessions de 8 semaines permettant :
 - D'acquérir la maîtrise des techniques de recherche d'emploi ;
 - De définir ou de redéfinir un projet professionnel ;
 - De valider ce projet par un stage en entreprise ;
 - D'obtenir le brevet de SST ;
 - Enfin, de bénéficier de l'intervention de deux référents sur certaines conduites addictives.

Le plus, le suivi post parcours individuel de 6 mois.

Cette action offre une possibilité aux détenus, celle de se réinsérer socialement et de retrouver un emploi.

Point sur l'avancement du projet

- Depuis les solutions apportées aux difficultés rencontrées en 2010 et citées lors de la première évaluation, le projet suit son cours.
- Projet unique sur le territoire.
- Les jeunes sont très intéressés par le dispositif mais peu d'entre eux arrivent à y participer à cause des faibles fréquences des débats contradictoires ordonnés par les Juges d'Application des Peines.

Point sur l'évaluation du projet

- L'évaluation vise à mesurer l'impact du projet sur le taux de récidive des jeunes, leur mobilisation et insertion professionnelle.
- L'évaluation repose sur une analyse quantitative complétée par une interrogation qualitative des acteurs, partenaires et bénéficiaires du dispositif. Alors que les deux 1^{ères} vagues d'enquête quantitative ont été réalisées en 2010 et 2011, la 3^{ème} a été supprimée étant donné la faiblesse des effectifs, au profit d'entretiens de groupes menés auprès des jeunes et des professionnels chargés du suivi. Les évaluations qualitatives restent quant à elles inchangées : les deux 1^{ères} vagues sont achevées tandis que la 3^{ème} débutera en septembre 2011.
- Des premiers résultats ont été communiqués en avril 2010 à l'issue de la 1^{ère} vague d'analyse qualitative.
- La remise du rapport final interviendra en mars 2012 afin de tenir compte des 3 mois de délai à l'issue de l'expérimentation.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
Structure : Entrepreneurs et Développements Contact : Josselyne KUCZERA Téléphone : Email :	Structure : Crédoc Contact : Audrey Capron Téléphone : Email :	Public visé : Jeunes de 18 à 25 ans placés sous main de justice Territoire : Nord - DOUAI Parties prenantes : Mission Locale du Douaisis, les conseillers d'insertion et de probation du SPIP, les Juges d'application des peines, les Entreprises, le Conseil Général, et les partenaires financeurs

CIPARE (AP1- 77)

Présentation synthétique du dispositif

- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement renforcé et coordonné avec les acteurs judiciaires pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16/25 ans sous main de justice.
- Ce dispositif prévoit un accompagnement adapté à la personne en fonction de ses besoins et de son degré d'autonomie, en concertation avec les partenaires. L'accompagnement intègre des innovations afin de mieux répondre aux situations du public (milieu ouvert, comme milieu fermé).
- Il s'appuie sur une mobilisation forte du partenariat qui constitue le fondement de la valeur ajoutée de cette expérimentation

Point sur l'avancement du projet

- L'année 2010 reste un repère dans l'organisation et le rythme de l'action : l'ensemble des actions prévues dans le dispositif ont été mises en œuvre et des actions innovantes ont été déployées : Forum de la Maison d'Arrêt, actions de formation : job aptitude et TAF (travail accompagnement formation), suivi TIG, tout en mobilisant les outils d'insertion de droit commun (Emploi, Formation). L'expérimentation a permis de mettre en exergue une difficulté spécifique autour de l'accès à une couverture sociale de ces publics - La mobilisation de l'ensemble des partenaires a permis d'élaborer un système de réponse .

Point sur l'évaluation du projet

- La méthode retenue (questionnaire ML/SPIP ; fiches chronologiques) permettra une analyse des parcours des jeunes ayant contractualisé leur engagement dans la plateforme.
- Le laboratoire a commencé la saisie des questionnaires de la phase 1 (début de parcours) sur le logiciel de traitement d'enquêtes et d'analyses Modalisa et projette une première analyse pour la fin du mois de juillet.
- Aussi, un certain nombre d'entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des partenaires opérationnels.
- Date des résultats finaux: juin 2012.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
Structure : Mission Locale du Velay Contact : Marc Liabeuf Téléphone : Email :	Structure : ATEC LERFAS Contact : Hubert Billemont, Isabelle Fenot Téléphone : Email :	Public visé : Jeunes 16/25 ans, sous main de la justice Territoire : Haute-Loire et plus spécifiquement le Bassin du Puy Parties prenantes : PJJ / SPIP / Ministère de la Justice